

Ce reportage photographique permet d'illustrer l'environnement proche (dans un rayon d'environ 1km) afin de se rendre compte des perceptions du site depuis l'extérieur et de prévoir l'étendue des influences visuelles.

La carte ci-contre précise les lieux des différentes prises de vues proposées pour l'analyse des perceptions visuelles en paysage rapproché. Les prises de vue ont été réalisées en période automnale (Octobre 2019).

Les prises de vues permettant de d'apprécier l'environnement proche du site du projet sont les **vues n° 3, 7, 8, 9, 11 et 12.**



Carte des points de vue de l'analyse des perceptions visuelles



**Point de vue n°3 : Depuis la D32 au cœur du quartier Brise-Barre de Nargis**



L'aire d'étude immédiate ne peut être perçue depuis ce point de vue étant donné le contexte bâti et boisé important. Notons que l'implantation du quartier en fond de vallée favorise l'absence de visibilité de l'AEI.



**Point de vue n°7 : Depuis le sud de l'aire d'étude immédiate (chemins agricoles aux abords de l'AEI)**

Depuis le chemin agricole en prolongation de la rue Tissière (proximité du quartier Beaulieu sur le GR13)

Depuis ce point de vue, le regard est conduit au loin par une parcelle agricole au 1er plan, puis deux boisements viennent centrer le regard sur l'AEI où celle-ci apparaît en transparence avec une haie du 2ème plan.



Le quartier Beaulieu est cerné par une frange boisée plus ou moins épaisse en direction de l'AEI. L'aménagement des jardins avec les haies, clôtures et construction limitera les possibilités de vision de l'AEI. Toutefois, depuis le point de vue 7 sur le cheminement sortant du quartier, et signalé comme étant une portion du GR13, la visibilité sur l'AEI sera possible.

Le quartier Brise-Barre est implanté en fond de vallée avec un dénivelé d'environ 25m entre la route depuis le point de vue 3 et la partie centrale de l'AEI. La présence de nombreux boisements (arbres isolés de jardins ou bois résiduels) couplée à cette implantation en contre-bas masque efficacement la perception en direction de l'AEI.

Ainsi, bien que le village de Nargis soit en retrait de la localisation de l'AEI et de son influence visuelle, la proximité de ces lieux de vie (quartiers), et de leur potentiel extension, ainsi que les possibilités de visibilité depuis le point de vue 7, incite à considérer la sensibilité du village comme étant modérée.



**Légende**

**Masques**

--- Creux topographique en fond de vallée

--- Lisière végétalisée

**Tourisme**

--- GR13

**Photos**

Prise de vue



**Point de vue n°8 : depuis le chemin agricole en prolongation de la rue de l'Erable aux Chats**



L'aire d'étude immédiate se situe en amont du relief partiellement boisé, elle n'est donc pas observable depuis ce point de vue situé en contre-bas

**Point de vue n°9 : depuis les abords directs sud de l'AEI, en escaladant le relief du point de vue précédent**



L'aire d'étude immédiate apparaît directement mais partiellement étant donné le relief montant vers le lointain.



**Point de vue n°11 : depuis l'impasse des Traversins, extrémité Nord**



Le boisement du second plan vient totalement bloquer les vues. L'AEI se situant derrière, elle n'est pas visible, bien que très proche.

**Point de vue n°12 : depuis la route du Martroy au niveau du lieu-dit de Le Martroy**



Alors que le premier plan entraîne le regard vers le bâti du Martroy, le 2nd plan à droite laisse une petite ouverture lointaine entre deux boisements où une séquence de l'AEI apparaît.